

<http://ec-jacques-andruet-ducerceau-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article810>



Consignes et horaires de l'école Ducerceau à partir du lundi 2 novembre inclus

- Informations administratives école - Fonctionnement de l'école -

Date de mise en ligne : dimanche 1er novembre 2020

Copyright © Ecole Élémentaire Jacques Androuet Ducerceau - Tous droits

réservés

Consignes et horaires de l'école Ducerceau à partir du lundi 2 novembre inclus

En raison du nouveau protocole renforcé, **le masque est obligatoire pour les élèves du CP au CM2.**

L'école n'ayant que peu d'exemplaires de masques enfants, elle ne pourra en doter qu'à titre exceptionnel.

Pour être en adéquation avec ce protocole, **les horaires de l'école Ducerceau sont modifiés à partir du lundi 2 novembre, jour de rentrée des vacances de la Toussaint.**

Voici les nouveaux horaires :

-CP M. Lemerrier, CP Mme Deflou, ULIS M. Van Acker : 8h30-11h30 et 13h15-16h15

-CE1 Mme Amato et CE1/CE2 Mme Sylvain : 8h40-11h40 et 13h25-16h25

-CE2 Mme Verret et CM1/CM2 Mme Lafitte : 8h50-11h50 et 13h35-16h35

-CM1 Mme Sançois et CM2 M. Flageul : 9h00-12h00 et 13h45-16h45

Les horaires d'entrée et de sortie étant échelonnés toutes les 10 min afin d'éviter le brassage des élèves, le respect des horaires est primordial.

Pour la sortie du soir, la courette est un lieu de remise temporaire des enfants aux parents et ne peut pas être un lieu de longs échanges.

Les services périscolaires (garderie du matin, cantine, accueil périscolaire du soir) fonctionnent en accord avec le protocole sanitaire.

Merci pour votre compréhension.